

# Fiche 1 : IDEX et Grand emprunt

## **Origine des financements**

Les financements versés aux « projets d'excellence » proviennent de deux sources : le « plan campus » et le « grand emprunt »

### **Plan Campus**

Le « plan campus », lancé en 2007, est un de ces opérations publicitaires à double détente qu'affectonne le gouvernement Sarkozy : on vend une partie des actions d'EDF, privatisée depuis peu, on dépose cet argent sur un compte et avec les intérêts on réforme l'enseignement supérieur et la recherche en agitant quelques millions sous le nez d'établissements chroniquement sous-financés.

Disons tout de suite que rien n'a fonctionné comme prévu dans cette belle mécanique financière. Au lieu des 5 milliards espérés, la vente des actions n'en a rapporté que 3,7. Quand on joue l'avenir du pays à la Bourse, on ne peut pas gagner à tous les coups... Il a donc fallu ajouter 1,3 milliards, baptisés « Investissements d'avenir ».

Il a ensuite fallu monter un dispositif incroyablement complexe pour placer cet argent. Disons, pour être rapide, que cet argent a été versé sur un compte au Trésor, et qu'on verse d'une part les intérêts de ce placement mais aussi ceux que l'État aurait dû payer s'il avait dû emprunter lui-même pour effectuer les mêmes opérations. Le taux estimé est de 4 %. Un rapport d'information parlementaire<sup>1</sup> de décembre 2011 notait que la deuxième partie de ce financement n'a jamais été versé et que les versements sur la première partie sont faibles. C'est l'ANR qui est attributaire de ces crédits.

### **Grand emprunt**

La deuxième source de financement est le « grand emprunt ». Il s'agit cette fois de 34,64 milliards, dont 18,9 sont consacrés à l'enseignement supérieur et à la recherche. L'origine de ces fonds est multiple : bons du Trésor, remboursement des avances faites aux banques pour les sauver de la crise qu'elles avaient elles-même causée, opérations financières diverses, etc. Ces sommes sont placées sur des comptes du Trésor, détenues par des agences, en particulier l'ANR, et produisent des intérêts à un taux de 3,43 %.

Il s'agit là encore d'une machinerie complexe, qui permet à l'État de masquer certaines dépenses pour entrer dans les critères de Maastricht et surtout de pouvoir attribuer les crédits sur appels à projets. Certains rapports parlementaires laissent d'ailleurs planer un doute sur le fait qu'un système de « vases communicants » permettrait de diminuer le budget du ministère en reportant des dépenses sur ces financements « extrabudgétaires »<sup>2</sup>. Dès 2010, ce budget a été amputé de 125 millions pour « couvrir l'augmentation de la charge d'intérêt résultant de l'emprunt national »<sup>3</sup>.

---

1 . *Rapport d'information sur les financements extrabudgétaires de la recherche et de l'enseignement supérieur*, 7 décembre 2011. [Téléchargement](#)

2 . *Rapport sur le projet de loi de finances rectificative pour 2010*, Sénat. [Téléchargement](#)

3 . Page 121 de la LFR du 21 janvier 2010.

## **Des financements contrôlés par l'ANR**

Il faut donc, tout d'abord, ne pas se laisser abuser par les sommes énormes que le gouvernement utilise dans sa communication : les idex et les labex ne peuvent toucher que des intérêts, et pas le capital, qui reste intouchable. Ainsi, pour l'idex USPC, on parle d'une somme de 800 millions, ce qui impressionne toujours, même s'il ne s'agit que de 60 % de la somme initialement demandée (1306 millions) mais la somme réellement versée sera, au mieux, de 23 millions par an (dont 6 millions pour les labex). Cette somme est à mettre en regard des budgets cumulés des établissements du PRES, qui dépassent le milliard d'euros.

Il convient également de s'interroger sur les intérêts annoncés. Le taux ne serait que de 2,8 %, alors que les documents officiels annoncent des taux d'au moins 3,43 % : pourquoi cette différence ? Une baisse des taux de placement ou quelqu'un se sucre-t-il au passage ?

Par ailleurs, ces financements sont entièrement contrôlés par l'ANR, dont il faut rappeler ici qu'il s'agit d'une agence entièrement contrôlée par le gouvernement : un CA dont tous les membres sont nommés par divers ministres, qui nomme des directeurs de départements, qui nomment des collaborateurs, et ainsi de suite, de nommé en nommé, jusqu'aux derniers évaluateurs. Légitimité scientifique + représentativité démocratique = zéro.

Les sommes résultant des intérêts du grand emprunt sont attribuées à cette officine, qui les reverse en appliquant des critères draconiens, stipulés dans le Règlement relatif aux modalités d'attribution des aides au titre de l'appel à projet « initiative d'excellence »<sup>4</sup>. Si le bénéficiaire d'un financement déroge à une seule des règles précisées par la convention, le financement est arrêté. Il est même prévu de lui demander le remboursement des crédits déjà versés. L'ANR exerce un contrôle très étroit du fonctionnement des établissements qui ont « bénéficié » d'un financement IDEX. Les inspecteurs peuvent même accéder quand ils le souhaitent aux locaux et aux archives. C'est une véritable mise sous tutelle.

Les engagements des établissements sont, entre autres, financiers. Les fonds versés par l'ANR doivent être équilibrés avec des fonds provenant des fonds propres des établissements et de financements privés. Les lettres d'engagement fournies par les établissements précisent le montant de ces engagements. Ces lettres sont soigneusement tenues secrètes mais le président de l'INALCO a dû communiquer la sienne<sup>5</sup> sous la pression de son CA. On y apprend que l'INALCO devra verser au projet IDEX 6,4 millions sur quatre ans. Cette somme sera sans doute ajustée pour tenir compte de la baisse du financement mais quel sera l'impact sur le budget de l'INALCO ? Comment un président, sans consulter son CA, peut-il s'engager sur le budget de son établissement sur quatre ans ?

Ces obligations ne sont pas symétriques. L'ANR, de son côté, est seulement « tenue aux versements des montants de l'aide dans la limite des fonds dont elle dispose. »<sup>6</sup> On a vu, en particulier, que les revenus du Plan campus et du Grand emprunt sont très dépendants des taux d'intérêt et qu'ils peuvent faire l'objet de manipulations budgétaires. Un récent décret permet par exemple au gouvernement de financer des projets qui n'ont pas obtenu le label IDEX mais qui ont été jugés méritants : ces financements seront nécessairement soustraits des sommes déjà promises.

---

4 . <http://www.agence-nationale-recherche.fr/investissementsdavenir/documents/reglement-idex.pdf>

5 . <http://idex-inalco.blogspot.fr/2012/04/engagement-financier-14-12-2011.html>

6 . Règlement, p. 6,